

DISCOURS DE

**nous
toutes**
PONTARLIER

**LORS DU
RASSEMBLEMENT
EN HOMMAGE À
LYHANNA LE 8
JUIN 2026**

Merci d'être là ce soir.

Nous sommes réunies pour Lyhanna. Pour une enfant de 11 ans, dont la vie a été brisée. Nous pensons à elle, à sa famille, à ses proches. Nous n'entrerons pas dans les détails de ce qu'elle a subi : ce qui compte pour nous, c'est de dire qu'aucun enfant ne devrait disparaître ainsi, qu'aucun enfant ne devrait être exposé à un danger que les adultes et les institutions auraient pu éviter.

En France, un.e enfant est agressé.e sexuellement toutes les 3 minutes.

L'histoire de Lyhanna ressemble hélas à celle de beaucoup d'autres enfants : des signaux, des plaintes, des inquiétudes exprimées, des adultes alertés... et malgré tout, un adulte mis en cause pour des violences sexuelles a pu rester en contact avec des enfants.

Ce n'est pas seulement l'histoire d'une petite fille, c'est l'histoire d'un système qui ne protège pas assez les mineur.es.

**nous
toutes**
PONTARLIER

Ce soir, nous pensons à Lyhanna, mais aussi à toutes ces enfants que la justice n'a pas protégées notamment :

Loana
Maëlys
Océane
Angélique
Agnès
Chloé
Estelle
Karine
Natacha
Élisabeth
Isabelle
Nadjia
Cathy
Nathalie

Et toutes les autres.

À celles et ceux dont la parole n'a pas été prise au sérieux, dont les plaintes ont été classées, dont les dossiers se sont perdus dans des piles déjà trop lourdes. À tous ces enfants qui ont grandi avec l'idée que personne ne les croyait, que ce qu'elles.ils vivaient n'était pas si grave, ou qu'il fallait se taire pour ne déranger personne.

L'affaire Lyhanna n'est pas un fait divers isolé. Elle révèle quelque chose de profond sur le fonctionnement de nos institutions.

12 500 viols d'enfants ont lieu chaque année en France, soit 34 par jour. Et encore, ce ne sont que les cas connus.

94 % des plaintes pour violences sexuelles sur mineur.es sont classées sans suite.

Pour les plaintes non classées, le délai moyen entre la première plainte et la fin de la procédure est d'environ 6 ans et demi.

Quand des plaintes pour violences sexuelles sur mineur s'accumulent et que les personnes mises en cause restent au contact des enfants, ce n'est pas « un simple dysfonctionnement ». C'est le signe d'un système saturé, sous-doté, qui ne se donne pas les moyens de sa mission.

La France compte 11 juges en moyenne pour 100 000 habitant.es, contre 17 dans les autres États européens.

En 2025, la Cour européenne des droits de l'Homme a condamné la France pour ne pas avoir traité correctement les plaintes de mineur.es.

En 2025, la CIIVISE a transmis 82 préconisations pour mieux protéger les enfants. Aucune n'a été appliquée à ce jour.

Nous ne sommes pas là pour attaquer individuellement les magistrat.es, les policier.es ou les gendarmes. Beaucoup d'entre elles et d'entre eux sont épuisé.es, et eux aussi se débattent avec le manque de moyens. Nous sommes là pour dire que, collectivement, la société accepte un niveau d'impunité et de risque pour les enfants qui n'est plus tolérable.

Nous demandons que les violences sexuelles sur mineur.es deviennent une priorité absolue :

- des moyens humains et matériels pour que les plaintes soient traitées rapidement ;
- une vraie coordination entre justice, police, gendarmerie, Éducation nationale, services sociaux, associations ;
- et des mesures immédiates de protection quand un adulte est mis en cause pour des violences sexuelles : éloignement des enfants, suspension des fonctions, contrôle renforcé.

Ce soir, nous voulons aussi rappeler qu'il existe des ressources pour demander de l'aide. Le **119** est un numéro gratuit, joignable jour et nuit, pour les enfants en danger ou les personnes inquiètes pour un enfant.

Sur le site de Nous Toutes Pontarlier, et via le QR code de nos cartes, vous pouvez accéder à notre annuaire d'aide, qui rassemble des associations, des institutions et des numéros utiles, quelle que soit la situation, l'âge, le genre ou la problématique. Cet annuaire existe pour que personne ne reste seul·e face aux violences.

Ce drame nous oblige, à toutes et tous, de regarder en face ce qui ne fonctionne pas, et à dire collectivement : c'est trop. Nous refusons le silence, l'indifférence, l'habitude. Nous refusons que la protection des enfants soit reléguée au second plan.

En hommage à Lyhanna, à toutes les victimes de violences sexuelles, et pour tous.tes les enfants que nous avons encore le pouvoir de protéger, je vous propose maintenant une minute de silence. Puis chacune et chacun pourra, s'il le souhaite, venir déposer une bougie, une peluche, une fleur, comme un geste de soutien et de promesse.

Merci.